

Encouragement à la propriété du logement

Demande de retrait anticipé / de mise en gage de fonds de la prévoyance professionnelle pour l'acquisition d'un logement en propriété pour son usage propre.

Les dispositions du règlement de prévoyance sous chiffre 5.1.17 et de l'Annexe 2 sur l'encouragement à la propriété du logement (www.prosperita.ch > Service > Règlements) sont applicables.

Personne assurée

Nom	Prénom
Rue, n°	NPA, lieu
Date de naissance	N° AVS
E-mail	Téléphone
Employeur	
État civil	
<input type="checkbox"/> célibataire	<input type="checkbox"/> marié(e)
<input type="checkbox"/> divorcé(e)	<input type="checkbox"/> veuf/veuve
	<input type="checkbox"/> dans un partenariat enregistré
	<input type="checkbox"/> dans un partenariat dissout

Conjoint(e) / partenaire enregistré(e)

Nom	Prénom
Date de naissance	

Utilisation

Je prévois d'utiliser des fonds de ma prévoyance professionnelle ainsi :

<input type="checkbox"/> retrait anticipé (min. CHF 20 000)	<input type="checkbox"/> mise en gage (min. CHF 20 000)
CHF	CHF

Date souhaitée du versement

Attention : le délai de traitement est d'au moins un mois.

But

Je souhaite utiliser les fonds pour :

- l'achat / la construction d'un logement
- l'acquisition de participations dans une coopérative d'habitation
- l'amortissement d'une hypothèque
- la rénovation du logement en propriété actuel

Objet

L'objet est :

- un appartement
- une maison individuelle

Situation de l'objet

Rue, n° _____ NPA, lieu _____
Canton _____ N° de parcelle _____

Registre foncier compétent

Nom _____
Rue, n° _____ NPA, lieu _____

Propriété

Je suis /serai :

- unique propriétaire
 copropriétaire
 propriétaire commun avec conjoint(e)

Date du transfert de propriété : _____

Hypothèques

Le logement est grevé des hypothèques suivantes (coordonnées des créanciers) :

Nom _____ Rue, n° _____
Montant CHF _____ NPA, lieu _____

Retrait anticipé

Transfert au vendeur / à la venderesse / au donneur / à la donneuse de gage (joindre un bulletin de versement) :

Adresse de paiement _____

Compte hypothécaire (IBAN) _____

Nom _____ Rue, n° _____
Montant CHF _____ NPA, lieu _____

Mise en gage

Créancier /créancière gagiste

Nom _____
Rue, n° _____ NPA, lieu _____

Retraits anticipés antérieurs

Avez-vous déjà effectué un retrait anticipé par le passé ?

oui

non

Si oui, quand et où ?

Par la signature, je confirme :

- avoir pris connaissance de l'annexe 2 au Règlement de prévoyance concernant l'encouragement de la propriété du logement ;
- consentir à l'inscription au Registre foncier de la restriction de vente ;
- avoir pris connaissance qu'une taxe de traitement sera facturée selon le Règlement sur les coûts ;
- avoir rempli le formulaire de demande conformément à la réalité.

Lieu, date

Signature de la personne assurée

Lieu, date

Signature du/de la conjoint(e)/partenaire

Annexes

(documents valables à remettre avec la demande) :

Lors d'un retrait anticipé

Vente

- Acte de vente authentique
- Contrat de prêt signé et actuel
- Confirmation bancaire du motif d'utilisation (adressée à PROSPERITA)

Construction

- Acte de vente authentique (terrain à bâtir)
- Contrat de prêt signé
- Contrat d'entreprise
- Permis de construire définitif avec certificat d'entrée en vigueur
- Confirmation bancaire du motif d'utilisation (adressée à PROSPERITA)
- Copie du certificat de résidence actuel (ne datant pas de plus de trois mois)
- Extrait du registre foncier (datant de trois mois au maximum)
- Copie du contrat hypothécaire valide
- Confirmation bancaire du motif d'utilisation (adressée à PROSPERITA)

Amortissement d'un emprunt hypothécaire

- Extrait du registre foncier (datant de trois mois au maximum)
- Extrait à jour du compte hypothécaire
- Confirmation bancaire du motif d'utilisation (adressée à PROSPERITA)

Acquisition de participations

- Originaux des participations
- Confirmation de la coopérative d'habitation

Rénovations (augmentation ou maintien de la valeur)

- Copie de l'extrait du registre foncier (datant de trois mois au maximum)
- Copie de l'attestation de domicile (datant de trois mois au maximum)
- Liste des investissements et confirmations de commande/factures détaillées et signées (pas d'offres ou de tickets de caisse et datant de moins d'un an).

Confirmation d'état civil

Pour les personnes assurées mariées ou vivant en partenariat enregistré, le versement en espèces nécessite, outre l'accord écrit du/de la partenaire, la légalisation de la signature de la personne assurée et de son/sa partenaire (datant de moins de six mois).

Les personnes assurées non mariées doivent joindre une attestation officielle de leur état civil (datant de moins de six mois).

En cas de mise en gage

Vente

- Acte de vente authentique
- Contrat de gage avec la banque (avis de nantissement)
- Contrat de prêt signé

Construction

- Acte de vente authentique (terrain à bâtir)
- Contrat de prêt signé
- Contrat d'entreprise signé
- Permis de construire définitif avec certificat d'entrée en vigueur
- Contrat de gage avec la banque (avis de nantissement)